

I. AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°DNCMP/184/F/2019-2020 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA FORMATION DES UTILISATEURS DU MATERIEL DE CONTROLE ET SURVEILLANCE DES IMMEUBLES ET DES VEHICULES DE L'OBR.

Date de Publication : 11.../12/2019

Date d'ouverture des offres : ...31./12/2019

L'Office Burundais des Recettes (OBR) lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour « **La fourniture, l'installation et la formation des utilisateurs du matériel de contrôle et de surveillance des immeubles et des véhicules de l'OBR**, dont les spécifications techniques détaillées se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

1. Objet

Le présent marché consiste en la fourniture, l'installation et la formation des utilisateurs du matériel de contrôle et de surveillance aux immeubles VIRAGO, Service Immatriculation des véhicules, CDA Port, EMMAÜS, Hangar Q10 et KOBERO ainsi que celui de contrôle et surveillance des véhicules.

2. Allotissement

Le marché est constitué de deux lots séparés :

Lot No 1 : Fourniture, installation, mise en service, formation des utilisateurs et maintenance du système de Vidéo-surveillance aux immeubles VIRAGO, EMMAUS, Service Immatriculation des véhicules, CDA Port, Hangar du Q10 NGAGARA et à KOBERO.

Lot N° 2 : Fourniture, installation, mise en service, formation des utilisateurs et maintenance du système de car tracking.

Un soumissionnaire peut soumissionner sur un ou sur les deux lots à la fois et peut les gagner tous.

3. Financement

Le marché est financé à 100 % par le budget de l'OBR, exercice 2019-2020.

4. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

L'ensemble des fournitures, des travaux d'installation et de formation des utilisateurs sont à livrer et à exécuter dans un délai maximum de quatre mois, comptés à partir de la date de notification du marché ; mais, le soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

5. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'inéligibilité énumérée aux articles 153 et 161 de la loi n° 1/04 du 29/01/2018.

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 12h30 et de 14 h à 17h30, heure locale, au **Commissariat des Services Généraux de l'OBR, Immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage, B.P. 3465 Bujumbura, Tél. 22282146/22282216.**

Il pourra être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR, dans l'immeuble Virago au Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél :22 282457/22282202 sur présentation d'un bordereau de versement de cent mille francs burundais (100.000 BIF) non remboursables au compte N° 1101/001.04 (Compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI au nom de l'OBR.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit au Commissaire des Services Généraux de l'OBR et envoyée à l'adresse de l'Office Burundais des Recettes sise à l'immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage, B.P. 3465 Bujumbura, Tél. 22282146/22282216, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres.

L'Office Burundais des Recettes répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue au plus tard dans les cinq (05) jours précédant la date limite de dépôt des offres.

Une copie de la réponse de l'Office Burundais des Recettes indiquant la question posée, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront déjà reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

7. Visite des lieux

Avant la préparation des offres, une visite guidée des lieux où seront installés les équipements à Bujumbura est prévue le ~~18~~ **19** / ~~12~~ **12** / 2019 à 9h et à KOBORO, le ~~18~~ **19** / ~~12~~ **12** / 2019 à 11h 00

8. Présentation des offres

Les soumissionnaires peuvent soumettre leurs offres dans le cadre de ce marché et devront comprendre une garantie bancaire de soumission de :

- Cinq millions de francs burundais (5 000 000 BIF) pour le lot 1
- Sept cent mille de Francs Burundais 700.000BIF) pour le lot 2.

La Garantie de soumission devra être délivrée par une banque agréée et être établie suivant le modèle en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

N.B : 1) L'absence de la garantie de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre lors de l'analyse,

2) Les chèques certifiés ne seront pas acceptés et entraîneront le rejet pur et simple de l'offre, lors de l'analyse.

Les offres sous enveloppes fermées devront parvenir au Commissariat des Services Généraux de l'OBR au plus tard le ~~21~~ **21** / ~~12~~ **12** / 2019 **au plus tard 10 h 00.** Elles porteront la mention suivante : « Offre pour la fourniture, l'installation et la formation des utilisateurs du matériel de contrôle et de surveillance des immeubles et véhicules de l'OBR : Lot(numéro du lot)

, objet du DAO N° DNCMP/~~18~~ **18** / F / 2019-2020», à n'ouvrir qu'en séance publique du ~~31~~ **31** / ~~12~~ **12** / 2019 à 10h30.

9

9. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

10. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 31/12/2019 à 10 h 00.

Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

11. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants ; dans la salle des réunions de l'immeuble VIRAGO sise quartier industriel, avenue de la Tanzanie, No 936a/A, 2ème étage, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent, le 31/12/2019 à 10 heures 30 minutes.

Conformément à l'article 22, alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport du déroulement de la séance et donne copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

Un procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les membres de la sous-commission d'ouverture.

12. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification sont indiquées dans les DPAO et à la Section II du présent dossier d'appel d'offres

13. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Office Burundais des Recettes
Commissariat des Services Généraux
Immeuble VIRAGO COMPLEX,
Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A
B.P. 3465 Bujumbura II, Tél : 22282146/22282216.

Fait à Bujumbura, le 08/12/2019

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS A L'OBR**

Gérard SABAMAHORO